



PARC ÉOLIEN  
PIERRE-DE SAUREL

Fonds régional  
de  
développement



# FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

- Source : Dividendes d'exploitation du parc éolien versés par la Société en commandite à la MRC
- Gestionnaire du fonds : Le Conseil de la MRC Pierre-De Saurel

*Parc éolien Pierre-De Saurel | Mise en service prévue en 2015 | 450.743.2703*



# FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

- Possibilités d'utilisation du Fonds régional par la MRC :
  - Soutenir des projets régionaux bénéficiant à l'ensemble des municipalités
  - Injection directe dans le fonctionnement de la MRC (réduction des quotes-parts des municipalités)
  - Ou encore remettre des dividendes aux municipalités qui pourront elles-mêmes décider de l'utilisation du montant versé via le Fonds régional
- Par ailleurs, la MRC prévoit se doter d'un fonds de prévoyance sur le projet à même les dividendes versés par PARC.

*Parc éolien Pierre-De Saurel | Mise en service prévue en 2015 | 450.743.2703*